AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

224C2654
CH0308403085-FS0929

12 décembre 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

GENEURO SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 décembre 2024, la société Citigroup Global Markets Limited[1] (Citigroup Centre, Canada Saure, Canary Wharf, Londres, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 décembre 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GENEURO SA et détenir 420 actions GENEURO SA représentant autant de droits de vote, soit 0,0014% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions GENEURO SA sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Citigroup Inc.

[2] Sur la base d'un capital composé de 29 760 933 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.